Intra CL

Public

1 groupe de managers et de télétravailleurs de la caf 14
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

JOUBERT Dominique

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation pour la mise en oeuvre du télétravail à la Caf 14 - Atelier 1 -Managers et télétrailleurs

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

Atelier 1 – Tronc commun : Managers et télétravailleurs – ½ jour

26 juin matin

Public – Effectif : 1 groupe de **22 participants** (managers et télétravailleurs)

Durée - Date : ½ jour, le lundi **26 Juin 2017 matin**

Au cours de cet atelier, les participants sont invités à revisiter leur représentation du télétravail et à prendre en compte:

- les exigences et engagements de chaque acteur (lui-même, le manager, l'institution) formalisées dans le protocole d'accord et l'avenant à leur contrat de travail.
- les acteurs directement concernés et impactés par leur choix : leur propre manager et leurs collègues constituant l'équipe à laquelle ils continuent d'appartenir.

Les points clés du programme

Identifier les droits et les devoirs d'un télétravailleur

Les points essentiels et principes contenus dans le protocole d'accord de la CAF 14

Méthode :

- Exposé synthétique sur les points essentiels contenus dans le protocole d'accord.
- Traitement des questions complémentaires sur les différentes modalités définies par le protocole d'accord.

Les facteurs clés du succès du télétravail

- confiance entre manager et télétravailleur
- autonomie du télétravailleur
- acceptation par l'équipe de la situation de télétravail et des impacts
- acceptation par le télétravailleur des inconvénients et obligations inhérents au télétravail

Méthode :

- Apports sur les clés du succès. Développement d'exemples concrets.

Situer les enjeux, avantages et risques du télétravail pour le télétravailleur et son équipe

Quels sont les avantages et risques du télétravail?

- Quels sont les inconvénients, difficultés et risques du télétravail?
- pour moi?
- pour mon manager?
- pour mes collègues?
- pour mes autres interlocuteurs?
- pour mon entourage (famille, amis)

Méthode :

Travaux de sous-groupes

Synthèse des productions

Apports complémentaires du formateur

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
